

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

MB

Déclaration de M.Mohammed BENJABER

**Conseiller, Mission permanente du
du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations
Unies et des autres Organisations Internationales à
Genève**

**CCW- Groupe d'Experts Gouvernementaux
19 juin 2007**

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord vous féliciter pour votre désignation par la troisième Conférence d'Examen, à la présidence de la réunion des Etats parties et du Groupe d'Experts Gouvernementaux, de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques, qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, et vous assurer du total soutien et de la pleine coopération de la délégation marocaine dans l'accomplissement de votre mission.

Mes remerciements vont également aux membres du Secrétariat de la Convention pour leurs efforts louables.

Monsieur le Président,

La réunion du Groupe d'Experts Gouvernementaux, aujourd'hui, se tient en application de la décision de la Troisième Conférence d'Examen de la CCW, tenue en novembre dernier, qui nous avait mandaté pour discuter de l'application du droit international humanitaire existant aux munitions pouvant spécifiquement générer des restes explosifs de guerre, particulièrement les armes à sous-munitions, y compris les facteurs affectant la fiabilité de ces armes, ainsi que leurs caractéristiques techniques et de conception, en vue de réduire l'impact humanitaire de l'emploi de ces munitions.

Le Royaume du Maroc a toujours oeuvré pour le respect des principes du droit international dans le domaine du désarmement et a toujours soutenu la poursuite de la codification et du développement progressif des règles du droit international applicables dans les conflits armés.

Ma délégation ne peut donc que se féliciter de la tenue des travaux de cette réunion qui traduit incontestablement la volonté de la communauté internationale d'oeuvrer en concert pour le renforcement de la Convention sur les armes classiques.

Monsieur le Président,

La réunion d'experts sur les défis humanitaire, militaire, technique et juridique des munitions en grappe, organisé par le Comité Internationale de la Croix Rouge (CICR), en avril dernier, à Montreux, devait alimenter nos débats en étudiant les moyens de réduire les impacts négatifs de ces armes sur les populations civiles.

Si nous ne pouvons que partager les nobles intentions derrière une telle initiative, ma délégation tient cependant à faire part de sa préoccupation vis-à-vis des deux points suivants :

- Le caractère sélectif de la participation à la réunion, qui ne permet pas, à notre avis, de dresser un tableau réaliste et complet des questions étudiées.

- Le manque d'objectivité de certaines présentations effectuées durant la réunion, qui contiennent des informations trompeuses, et ont été reproduites, sans discernement, dans le rapport soumis par le CICR au GGE. Tel est le cas notamment du dernier paragraphe de la page 14 & le premier de la page 15.

Monsieur le Président,

La Maroc accorde une grande importance à la question de la protection des civils pendant et à l'issue des conflits armés. De vastes opérations de dépollution sont ainsi régulièrement entreprises dans les zones suspectées de contenir des restes explosifs de guerre afin de protéger les populations civiles contre les aléas éventuels qui peuvent en découler.

Ma délégation partage également l'idéal de prévenir les conséquences humanitaires des munitions en grappe et estime que la Convention de 1980 sur certaines armes classiques (CCW) constitue le cadre le plus approprié pour traiter de cette question, dans la mesure, notamment, où elle permet d'associer l'ensemble des Etats possesseurs, utilisateurs et exportateurs de ce type d'armes.

Dans ce contexte, ma délégation voudrait apporter son appui au mandat, proposé par l'Allemagne, au nom de l'Union Européenne, relatif à la négociation ouverte d'un instrument juridiquement contraignant répondant aux préoccupations humanitaires suscitées par les munitions en grappe sous tous leurs aspects.

Merci Monsieur le Président